

FOIRE AUX QUESTIONS RENTREE 2020

1. Webinaires d'information

Des webinaires sont organisés notamment pour

- les alternants : <https://sfc.univ-perp.fr/webinar-prepare-ton-alternance>
-
- Les publics en reprise d'études : <https://sfc.univ-perp.fr/demandeurs-demploi-votre-formation-financee-par-la-region-occitanie-webinar-reprenez-vos-etudes-a-luniversite>

Les modalités d'inscriptions sont détaillées aux adresses ci-dessus.

2. Pour les candidats en attente de résultats d'admission

Les résultats des candidatures déposées sur la plateforme eCandidat (DUT, Licence professionnelle et Master) sont communiqués automatiquement par email dans les délais indiqués à l'adresse <https://candidatures.univ-perp.fr/#!accueilView> onglet offre de formation.

Pour les autres formations, le SFCA a envoyé tous les résultats d'admission en sa possession avant la fermeture du service. Si vous êtes encore en attente d'un avis, il ne pourra vous être communiqué qu'à partir du 31 août à la réouverture des services de scolarité de l'Université.

3. Candidats souhaitant déposer un dossier de candidature

D.A.E.U. / Capacité en droit : le **dossier de candidature** est à remplir en ligne à l'adresse <https://sfc.univ-perp.fr/fr/accueil/formations/daeu-capa>. Les pièces complémentaires sont à renvoyer pour le 2 septembre pour la Capacité en droit, pour le 7 septembre pour le DAEU. Attention les candidatures en capacité en droit sont désormais placées sur liste d'attente du fait du nombre de places limité pour cette formation.

DUT, Licence professionnelle et Master : les candidatures sont à déposer sur la plateforme eCandidat à l'adresse <https://candidatures.univ-perp.fr/#!accueilView>. Les sélections sont closes pour la plupart des formations. Néanmoins certaines formations font l'objet d'un second appel à candidatures (voir l'onglet « offre de formation » pour les dates des deuxièmes campagnes éventuelles).

Autres formations: nous vous invitons à remplir le dossier de candidature téléchargeable à l'adresse <https://sfc.univ-perp.fr/fr/accueil/demarches/je-candidate/> et à l'envoyer par email ou courrier au SFCA. La plupart des formations débutent le 07/09 pour les Licences, entre début et fin octobre pour les Diplômes d'Université.

4. Candidats admis et souhaitant s'inscrire en formation

L'inscription 2020-2021 se fait uniquement en ligne via le lien suivant : <https://sfc.univ-perp.fr/fr/renseignements-prealables-a-linscription-administrative-en-formation-continue-et-alternance>

Toutes les pièces justificatives doivent être retournées pour le 31 août 2020 avec copie du contrat d'alternance ou paiement de la formation si vous serez inscrit(e) sous le statut de la formation continue (voir <https://sfc.univ-perp.fr/fr/demarches/je-minscris>).

Merci d'adresser votre paiement par chèque à l'ordre de « Régie SFCA- UPVD » (paiement en trois fois, en une fois si vous bénéficiez d'une formation financée par la Région).

Pour les demandes de prescription en formations financées par la Région, veuillez svp consulter la page suivante (notamment pour les codes de session) : <https://sfc.univ-perp.fr/fr/formations-financees-par-la-region>

Des webinaires dédiés aux inscriptions et formalités administratives d'une formation à l'UPVD sont organisés le 2 septembre de 13h à 14h pour les demandeurs d'emploi et salariés et le 3 septembre 2020 de 13h à 14h pour les alternants. Nous vous encourageons à vous y inscrire à l'adresse suivante : <https://sfc.univ-perp.fr/fr/formulaire-contact-sfca>

5. Dates de rentrée

Sous réserve d'avoir été admis(e) en formation,

- DUT, Licences, Licences professionnelles et Masters

Les dates de rentrées sont publiées sur les sites des facultés et instituts comme suit :

- Institut d'Administration des Entreprises : la [page principale de l'IAE](#)
- Institut Universitaire de Technologie : le [site web de l'IUT](#) et notamment les [informations pratiques](#)
- Faculté des Lettres et Sciences Humaines : le [site de l'UFR LSH](#) et notamment l'[onglet filières](#)
- Faculté des Sciences Juridiques et Economiques : le [site de l'UFR SJE](#)
- Formation de la faculté des Sciences ; le [site de l'UFR SEE](#) et notamment l'[onglet scolarité](#)
- Formation de la faculté Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : le [site de l'UFR STAPS](#) et notamment les [informations pratiques](#)
- Autre institut ou centre : voir les [autres liens y afférents](#)

- DAEU et Capacité en droit

La formation commencera le 28/09 pour le DAEU A à Perpignan, Narbonne, Prades et Mende, le 21/09 pour le DAEU B à Perpignan, le 07 septembre pour la Capacité en droit à Perpignan ou Narbonne.